

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

**30 septembre 2010**

(non vérifié)

### Table des matières

Bilan consolidé intermédiaire .....	2
États consolidés intermédiaires des résultats .....	3
États consolidés intermédiaires du résultat étendu .....	4
États consolidés intermédiaires des capitaux propres .....	5-6
États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie .....	7
Notes complémentaires .....	8-22

**Bilan consolidé intermédiaire**

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009 (après ajustement <sup>1</sup> )
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	43 967 \$	36 170 \$
Débiteurs	220 184	215 356
Charges payées d'avance	11 008	6 480
Frais de publication reportés et autres actifs	113 309	130 844
Impôts futurs	27 839	28 812
	<b>416 307</b>	<b>417 662</b>
FRAIS DE PUBLICATION REPORTÉS	8 157	8 358
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	117 992	95 425
AUTRES ACTIFS	10 126	3 111
PLACEMENTS COMPTABILISÉS À LA VALEUR DE CONSOLIDATION (note 4)	73 074	34 977
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	8 359	2 612
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 171 465	2 008 499
ÉCART D'ACQUISITION	6 484 205	6 342 580
IMPÔTS FUTURS	14 879	28 382
	<b>9 304 564 \$</b>	<b>8 941 606 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	235 374 \$	210 065 \$
Distributions à payer	34 220	34 220
Produits reportés	121 750	104 662
Instruments financiers dérivés	-	76
Impôts futurs	35 109	34 248
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 6)	2 814	2 254
	<b>429 267</b>	<b>385 525</b>
CRÉDITS REPORTÉS	21 710	23 452
IMPÔTS FUTURS	190 416	106 253
OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES	100 225	94 404
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	-	719
DETTE À LONG TERME (note 6)	2 212 974	2 225 720
INSTRUMENTS ÉCHANGEABLES ET CONVERTIBLES (note 7)	319 606	83 886
ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 8)	452 934	472 777
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DU FONDS	5 184 661	5 224 740
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES À LA PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE (note 9)	392 771	324 130
	<b>9 304 564 \$</b>	<b>8 941 606 \$</b>

<sup>1</sup> Conformément à l'ajustement en raison de l'adoption des nouvelles conventions comptables. Se reporter à la note 1.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## États consolidés intermédiaires des résultats

Pour les périodes terminées les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
	(après ajustement <sup>1</sup> )		(après ajustement <sup>1</sup> )	
Produits	428 570 \$	408 318 \$	1 257 083 \$	1 234 205 \$
Charges d'exploitation	202 612	182 109	583 452	560 064
Coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque	4 441	-	16 042	-
Bénéfice d'exploitation avant amortissement, coûts liés aux acquisitions, perte de valeur de l'écart d'acquisition et frais de restructuration et charges spéciales	221 517	226 209	657 589	674 141
Amortissement	70 139	35 282	168 947	107 404
Coûts liés aux acquisitions (note 14)	2 038	-	25 587	-
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	-	315 000	-	315 000
Frais de restructuration et charges spéciales (note 14)	17 465	-	26 442	20 584
Bénéfice (perte) d'exploitation	131 875	(124 073)	436 613	231 153
Frais financiers, montant net (note 12)	34 150	11 128	99 333	86 085
Gain à la cession réputée d'un placement comptabilisé à la valeur de consolidation (note 2)	-	-	(2 374)	-
Gain à la cession d'une filiale (note 3)	-	-	(2 338)	-
Bénéfice (perte) avant dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2, impôts sur les bénéfices et quote-part de la perte liée aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation	97 725	(135 201)	341 992	145 068
Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2	5 288	5 588	16 037	16 963
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et quote-part de la perte liée aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation	92 437	(140 789)	325 955	128 105
Charge d'impôts	10 943	24 238	37 935	42 729
Quote-part de la perte liée aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation	6 789	3 488	11 652	4 899
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>74 705 \$</b>	<b>(168 515) \$</b>	<b>276 368 \$</b>	<b>80 477 \$</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux éléments suivants :</b>				
Propriétaires du Fonds	72 956 \$	(168 792) \$	271 525 \$	79 648 \$
Part des actionnaires sans contrôle liée à des placements	(4 031)	-	(12 414)	552
Porteurs des actions privilégiées des séries 3, 5 et 7	5 780	277	17 257	277
	<b>74 705 \$</b>	<b>(168 515) \$</b>	<b>276 368 \$</b>	<b>80 477 \$</b>
Bénéfice (perte) de base par part	0,15 \$	(0,33) \$	0,54 \$	0,16 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice par part (note 10)	501 815 664	510 030 789	503 333 857	511 994 035
Bénéfice (perte) dilué(e) par part	0,12 \$	(0,33) \$	0,47 \$	0,15 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part (note 10)	666 139 635	510 030 789	635 552 526	514 910 239

<sup>1</sup> Conformément à l'ajustement en raison de l'adoption des nouvelles conventions comptables. Se reporter à la note 1.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## États consolidés intermédiaires du résultat étendu

Pour les périodes terminées les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
	(après ajustement <sup>1</sup> )		(après ajustement <sup>1</sup> )	
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>74 705 \$</b>	<b>(168 515) \$</b>	<b>276 368 \$</b>	<b>80 477 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts connexes :</b>				
Gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie <sup>2</sup>	-	16	-	151
Perte nette sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de périodes antérieures, portée au bénéfice au cours de la période <sup>3</sup>	<b>243</b>	1 347	<b>331</b>	1 831
Variation des gains et pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	<b>243</b>	1 363	<b>331</b>	1 982
Gain (perte) non réalisé(e) sur le placement disponible à la vente au cours de la période <sup>4</sup>	<b>193</b>	16	<b>(257)</b>	241
Variation du gain (de la perte) non réalisé(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	<b>193</b>	16	<b>(257)</b>	241
Perte non réalisée à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes et des placements étrangers	<b>(6 464)</b>	(7 294)	<b>(2 222)</b>	(13 743)
Perte cumulative non réalisée à la conversion d'un établissement étranger autonome portée aux résultats au cours de la période par suite de la cession	-	-	<b>1 172</b>	-
Perte cumulative non réalisée à la conversion d'un placement étranger comptabilisé à la valeur de consolidation portée aux résultats au cours de la période à la suite de la cession réputée	-	-	<b>5 633</b>	-
Variation des (pertes) gains non réalisé(e)s à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes et des placements étrangers	<b>(6 464)</b>	(7 294)	<b>4 583</b>	(13 743)
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(6 028)</b>	(5 915)	<b>4 657</b>	(11 520)
<b>Total du résultat étendu</b>	<b>68 677 \$</b>	<b>(174 430) \$</b>	<b>281 025 \$</b>	<b>68 957 \$</b>
<b>Total du résultat étendu attribuable aux éléments suivants :</b>				
Propriétaires du Fonds	<b>69 044 \$</b>	(174 707) \$	<b>276 890 \$</b>	68 128 \$
Part des actionnaires sans contrôle liée à des placements	<b>(6 147)</b>	-	<b>(13 122)</b>	552
Porteurs des actions privilégiées des séries 3, 5 et 7	<b>5 780</b>	277	<b>17 257</b>	277
	<b>68 677 \$</b>	<b>(174 430) \$</b>	<b>281 025 \$</b>	<b>68 957 \$</b>

<sup>1</sup> Conformément à l'ajustement en raison de l'adoption des nouvelles conventions comptables. Se reporter à la note 1.

<sup>2</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices de néant (7 \$ et 66 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009, respectivement).

<sup>3</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices de 105 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010 (587 \$ en 2009) et de 153 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010 (801 \$ en 2009).

<sup>4</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices de néant (néant pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## États consolidés intermédiaires des capitaux propres

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

								2010
	Avoir des porteurs de parts (note 10)	Composante capitaux propres des instruments échangeables et convertibles	Parts restreintes	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 15)	Déficit	Capitaux propres attribuables aux propriétaires du Fonds	Capitaux propres attribuables à la part des actionnaires sans contrôle (note 9)
Solde au								
31 décembre 2009, tel que présenté précédemment	6 062 039 \$	3 618 \$	(72 898) \$	128 226 \$	(2 734) \$	(893 511) \$	5 224 740 \$	- \$
Incidence de l'adoption d'une nouvelle convention comptable (note 1)	-	-	-	-	-	-	-	324 130
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2010, après ajustement	6 062 039	3 618	(72 898)	128 226	(2 734)	(893 511)	5 224 740	324 130
Émission de parts	12	-	-	-	-	-	12	-
Obligations liées aux options sur actions attribuées	-	-	-	56	-	-	56	-
Parts restreintes (note 11)	-	-	(23 136)	(666)	-	-	(23 802)	-
Parts restreintes dont les droits sont acquis (note 11)	-	-	9 254	(9 254)	-	-	-	-
Émission d'actions privilégiées de série 7 (note 9)	-	-	-	-	-	-	-	9 750
Rachat de débentures échangeables (note 7)	-	(3 618)	-	3 618	-	-	-	-
Option sur instruments échangeables et convertibles (note 7)	-	10 139	-	-	-	-	10 139	-
Distributions	-	-	-	-	-	(302 088)	(302 088)	-
Acquisitions d'entreprises (note 2)	-	-	-	-	-	-	-	73 054
Augmentation de la participation dans une filiale	-	-	-	(1 286)	-	-	(1 286)	(1 041)
Autres éléments du résultat étendu	-	-	-	-	5 365	-	5 365	(708)
Bénéfice net pour la période	-	-	-	-	-	276 368	276 368	-
Bénéfice net attribuable à la part des actionnaires sans contrôle liée à des placements	-	-	-	-	-	12 414	12 414	(12 414)
Dividendes sur actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	-	-	-	-	-	(17 257)	(17 257)	-
<b>Solde au</b>								
<b>30 septembre 2010</b>	<b>6 062 051 \$</b>	<b>10 139 \$</b>	<b>(86 780) \$</b>	<b>120 694 \$</b>	<b>2 631 \$</b>	<b>(924 074) \$</b>	<b>5 184 661 \$</b>	<b>392 771 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## États consolidés intermédiaires des capitaux propres

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	2009							
	Avoir des porteurs de parts (note 10)	Composante capitaux propres des instruments échangeables et convertibles	Parts restreintes	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 15)	Déficit	Capitaux propres attribuables aux propriétaires du Fonds	Capitaux propres attribuables à la part des actionnaires sans contrôle
Solde au 31 décembre 2008, tel que présenté précédemment	6 144 416 \$	12 542 \$	(58 303) \$	79 575 \$	9 131 \$	(625 869) \$	5 561 492 \$	- \$
Incidence de l'adoption d'une nouvelle convention comptable (note 1)	-	-	-	-	-	-	-	8 544
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2009, après ajustement	6 144 416	12 542	(58 303)	79 575	9 131	(625 869)	5 561 492	8 544
Émission de parts	12	-	-	-	-	-	12	-
Rachat de parts	(3 169)	-	-	1 244	-	-	(1 925)	-
Parts restreintes (note 11)	-	-	(28 143)	(1 025)	-	-	(29 168)	-
Parts restreintes dont les droits sont acquis (note 11)	-	-	15 191	(15 191)	-	-	-	-
Émission d'actions privilégiées de série 3	-	-	-	-	-	-	-	202 505
Distributions	-	-	-	-	-	(370 568)	(370 568)	(1 634)
Autres éléments du résultat étendu	-	-	-	-	(11 520)	-	(11 520)	-
Acquisition de la part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	-	-	-	-	(7 462)
Bénéfice net pour la période	-	-	-	-	-	80 477	80 477	-
Bénéfice net attribuable à la part des actionnaires sans contrôle liée à des placements	-	-	-	-	-	(552)	(552)	552
Dividendes sur actions privilégiées de série 3	-	-	-	-	-	(277)	(277)	-
Solde au 30 septembre 2009	6 141 259 \$	12 542 \$	(71 255) \$	64 603 \$	(2 389) \$	(916 789) \$	5 227 971 \$	202 505 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées les 30 septembre  
(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
	(après ajustement <sup>1</sup> )		(après ajustement <sup>1</sup> )	
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Bénéfice net (perte nette)	74 705 \$	(168 515) \$	276 368 \$	80 477 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :				
Amortissement	70 139	35 282	168 947	107 404
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	-	315 000	-	315 000
Amortissement et radiation des frais de financement reportés	2 523	3 301	6 669	7 220
Accroissement de valeur lié aux instruments échangeables et convertibles	249	640	705	1 887
Gain à la cession réputée d'un placement comptabilisé à la valeur de consolidation	-	-	(2 374)	-
Gain à la vente de la filiale avant coûts de la cession	-	-	(5 545)	-
Coûts nets au titre des régimes d'avantages sociaux	971	4 652	5 821	12 525
Instruments financiers dérivés sans incidence sur la trésorerie	(1 786)	(2 713)	(407)	154
Charge (économie) au titre de la rémunération à base d'actions	892	2 537	(610)	(1 025)
Gain à l'achat d'actions privilégiées de séries 1 et 2, de débentures échangeables et de billets à moyen terme, montant net	(3 804)	(30 285)	(8 921)	(30 506)
Impôts futurs	1 918	17 881	14 476	29 961
Quote-part de la perte liée aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation	6 789	3 488	11 652	4 899
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(653)	2 138	(2 774)	(100)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation	(9 258)	(14 858)	1 610	23 557
	<b>142 685</b>	<b>168 548</b>	<b>465 617</b>	<b>551 453</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise et de la dette bancaire prise en charge (note 2)	(7 255)	-	(95 397)	(25 189)
Acquisition de placements comptabilisés à la valeur de comptabilisation	(1 500)	-	(5 100)	(47 698)
Acquisition d'actifs incorporels	(768)	-	(20 713)	(246)
Acquisition d'un placement	-	-	(1 756)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(19 642)	(7 686)	(44 954)	(32 488)
Produit des avantages incitatifs relatifs à un bail	-	175	-	208
	<b>(29 165)</b>	<b>(7 511)</b>	<b>(167 920)</b>	<b>(105 413)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Émission de titres d'emprunt à long terme	22 918	493 000	577 918	1 192 300
Remboursement sur la dette à long terme	(77 747)	(571 975)	(236 169)	(1 183 855)
Distributions aux porteurs de parts	(100 402)	(102 041)	(302 088)	(386 724)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	-	-	(1 634)
Produit de l'exercice d'options	-	5	12	12
Rachat d'actions privilégiées de séries 1 et 2, de débentures échangeables et de billets à moyen terme	(142 967)	(162 434)	(463 112)	(165 224)
Augmentation de la participation dans une filiale	(2 327)	-	(2 327)	-
Dividendes sur les actions privilégiées des séries 3, 5 et 7	(5 780)	-	(17 418)	-
Émission d'actions privilégiées de série 3	-	207 500	-	207 500
Émission de débentures convertibles	200 000	-	200 000	-
Rachat de parts	-	-	-	(13 382)
Achat de parts restreintes (note 11)	(2 060)	(1 592)	(23 136)	(28 143)
Paievements effectués sur des instruments financiers dérivés	-	(1 726)	-	(1 998)
Émission de titres d'emprunt et d'actions privilégiées et autres frais	(9 096)	(11 056)	(23 573)	(15 126)
	<b>(117 461)</b>	<b>(150 319)</b>	<b>(289 893)</b>	<b>(396 274)</b>
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(720)	(776)	(7)	(1 135)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSorerIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerIE	<b>(4 661)</b>	<b>9 942</b>	<b>7 797</b>	<b>48 631</b>
TRÉSorerIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerIE AU DÉBUT	<b>48 628</b>	<b>63 743</b>	<b>36 170</b>	<b>25 054</b>
<b>TRÉSorerIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerIE À LA FIN</b>	<b>43 967 \$</b>	<b>73 685 \$</b>	<b>43 967 \$</b>	<b>73 685 \$</b>
<b>Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 13)</b>				

<sup>1</sup> Conformément à l'ajustement en raison de l'adoption des nouvelles conventions comptables. Se reporter à la note 1.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## 1. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés (les « états financiers ») ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et comprennent les comptes du Fonds de revenu Pages Jaunes (le « Fonds »), de YPG Trust (la « Fiducie »), de YPG LP, de YPG General Partner Inc. (« YPG GP »), de Yellow Média inc., de Groupe Pages Jaunes Cie (« GPJ Cie »), de Société Trader (« Trader »), de LesPAC s.e.n.c. (« LesPAC »), de Dealer Dot Com Inc. (« Dealer.com »), de Canadian Phone Directories Holdings Inc. (« Canpages »), Enquiro Search Solutions Inc. (« Enquiro »), de même que ceux de YPG (USA) Holdings, Inc., et de Yellow Pages Group, LLC, [collectivement « YPG (États-Unis) »]. Les présents états financiers ne comprennent pas toute l'information à fournir requise par les PCGR du Canada relativement à des états financiers annuels et, par conséquent, ils devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels les plus récents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

La préparation de ces états financiers suit les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que les états financiers annuels les plus récents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, à l'exception des conventions comptables suivantes :

a) Le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*. Le chapitre 1582 est l'équivalent canadien de la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 3, *Regroupements d'entreprises*. Selon les nouvelles recommandations, les acquisitions d'entreprises doivent être évaluées à la juste valeur des entreprises acquises, y compris l'évaluation à la juste valeur des éléments tels que la part des actionnaires sans contrôle et les paiements conditionnels. En outre, les coûts liés aux acquisitions d'entreprises incluant les coûts de transaction et les coûts de restructuration découlant d'une acquisition sont passés en charges, plutôt que capitalisés.

b) Le chapitre 1601, *États financiers consolidés*, et le chapitre 1602, *Participations ne donnant pas le contrôle*. Le chapitre 1601 et le chapitre 1602 remplacent le chapitre 1600. Le chapitre 1601 établit des normes de préparation des états financiers consolidés. Les exigences de ce chapitre sont pour l'essentiel en convergence avec la partie du chapitre 1600 qui établissait les normes relatives à la préparation des états financiers consolidés. Le chapitre 1602 est pour l'essentiel en convergence avec IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, qui définit des normes de comptabilisation de la part des actionnaires sans contrôle dans une filiale après un regroupement d'entreprises. Le chapitre 1602 instaure plusieurs changements, notamment :

- dans les bilans consolidés et les états consolidés des capitaux propres, la part des actionnaires sans contrôle est désormais présentée à titre de composante distincte des capitaux propres, au lieu de figurer à titre d'élément distinct au bilan, séparément des capitaux propres;
- la part des actionnaires sans contrôle n'est plus comptabilisée en déduction dans le calcul du bénéfice net et du total du résultat étendu. Au contraire, le bénéfice net et chaque composante des autres éléments du résultat étendu sont attribués aux propriétaires du Fonds et aux actionnaires sans contrôle;
- les actions détenues avant un changement de contrôle, dans le cadre d'une acquisition d'entreprise effectuée par étapes, doivent être évaluées à leur juste valeur à la date d'acquisition et tout profit ou perte sur ces actions doit être comptabilisé dans le résultat net.

Le bénéfice de base par part se calcule en divisant le bénéfice net attribuable aux propriétaires du Fonds par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période. Ce calcul est conforme au calcul du bénéfice de base par part avant l'adoption du chapitre 1602. Par conséquent, il n'a pas été nécessaire de retraiter le bénéfice par part. Le bénéfice par part n'a donc pas changé.

Le Fonds n'était pas tenu obligatoirement d'appliquer les chapitres susmentionnés avant l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Toutefois, le Fonds a décidé de les adopter par anticipation en date du 1<sup>er</sup> janvier 2010, afin de mieux s'harmoniser avec les IFRS et de réduire l'incidence de l'adoption des IFRS à la date de basculement. Conformément aux dispositions transitoires, ces chapitres ont été appliqués de manière prospective, à l'exception des exigences de présentation à l'égard de la part des actionnaires sans contrôle, qui doivent être appliquées de manière rétrospective. L'adoption de ces chapitres a modifié la comptabilisation des regroupements d'entreprises réalisés au cours des neuf premiers mois de 2010. Les coûts liés à ces acquisitions se sont chiffrés à 25,6 M\$ et ont été inscrits directement dans l'état consolidé des résultats. Par ailleurs, l'adoption de ces chapitres a donné lieu aux reclassements mentionnés plus haut de la part des actionnaires sans contrôle, y compris le reclassement au 1<sup>er</sup> janvier 2010 d'un montant de 324,1 M\$ de la part des actionnaires sans contrôle aux capitaux propres.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période considérée et que cette dernière respecte les nouvelles conventions comptables adoptées.

## 2. Acquisitions d'entreprises

Au cours du premier trimestre de 2010, le Fonds a mené à bien trois acquisitions d'entreprises.

Le 5 janvier 2010, Trader a acquis une participation supplémentaire de 10 % dans Dealer.com, portant ainsi sa participation totale à environ 30 %. Trader dispose d'une option visant l'accroissement de sa participation dans la société fermée, qui peut être exercée actuellement. Cette option, si elle est exercée, procurerait au Fonds la majorité des droits de vote ainsi que la possibilité permanente d'élire la majorité des membres du conseil d'administration de Dealer.com. Pour cette raison, Trader contrôle Dealer.com et, par conséquent, la situation financière et les résultats de cette dernière sont maintenant inclus dans les états financiers consolidés du Fonds depuis la date de l'acquisition.

La participation dans Dealer.com que Trader détenait auparavant, et qui était comptabilisée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation jusqu'à maintenant, a été réévaluée à sa juste valeur de 40,6 M\$ et le gain à la cession réputée a été constaté dans le résultat net. La perte cumulative non réalisée découlant de la conversion des états financiers de Dealer.com en dollars canadiens de 5,6 M\$ a également été constatée dans le résultat net sur la même base que celle qui serait exigée si Trader avait cédé directement la participation qu'elle détenait auparavant. Les transactions susmentionnées ont généré un gain net de 2,4 M\$.

La part des actionnaires sans contrôle dans Dealer.com a été évaluée à hauteur de la quote-part de la juste valeur de l'actif net identifiable de Dealer.com revenant aux actionnaires sans contrôle. Au 30 septembre 2010, la participation du Fonds dans Dealer.com correspondait à 32 %. L'entreprise est comprise dans le secteur Médias verticaux.

Le 8 janvier 2010, le Fonds a mené à bien l'acquisition de la totalité des actifs liés à l'exploitation du site Web Restaurantica.ca (« Restaurantica »), un des plus importants guides en ligne en croissance au Canada dans le domaine de la restauration. Le site Restaurantica a été mis sur pied en 2003; il propose une liste de renseignements sur les restaurants, bars et cafés en Amérique du Nord ainsi que des commentaires d'utilisateurs sur ces établissements.

Le 9 février 2010, le Fonds a acquis toutes les actions de Clear Sky Media Inc. (« Clear Sky Media »), société qui détient RedFlagDeals.com (« RedFlagDeals »). RedFlagDeals est un chef de file au chapitre des promotions et des outils d'achat en ligne offerts aux Canadiens.

Ces deux entreprises acquises sont incluses dans le secteur Annuaire.

Les acquisitions ont été financées au moyen de prélèvements sur les facilités de crédit existantes, de l'émission d'actions privilégiées de série 7 (les « actions de série 7 ») et des fonds en caisse.

Le Fonds a comptabilisé ces acquisitions selon la méthode de l'acquisition. Les prix d'achat ont été attribués aux actifs identifiables acquis et aux passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur.

La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge a été répartie comme suit :

Actifs et passifs à court terme	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 752 \$
Débiteurs	7 582
Charges payées d'avance	934
Impôts futurs	348
Créditeurs et charges à payer	(5 727)
Produits reportés	(2 997)
Immobilisations corporelles	9 262
Actifs incorporels	
Marques de commerce	29 647
Relations-clients	40 059
Contrats conclus avec des clients	25 284
Noms de domaines	78
Entente de non-concurrence et logos	1 450
Logiciels	52 067
Dette à long terme	(5 352)
Passifs d'impôts futurs	(59 586)
Part des actionnaires sans contrôle	(71 513)
Actifs nets identifiables acquis	41 288
Contrepassation d'une participation précédemment détenue	(40 614)
Écart d'acquisition (dont une tranche de 1,2 M\$ est déductible aux fins de l'impôt)	36 035
Prix d'achat	36 709 \$

**Contrepartie :**

Encaisse	26 959 \$
Actions de série 7 (note 9)	9 750
<b>Total</b>	<b>36 709 \$</b>

Au cours du deuxième trimestre de 2010, le Fonds a mené à bien l'acquisition suivante :

Le 25 mai 2010, le Fonds a acquis la totalité des actions de Canpages en contrepartie d'un prix d'achat de 226,4 M\$, qui comprend des ajustements liés au fonds de roulement et autres. Le prix d'achat comprenait un montant de 84,8 M\$ payable en espèces à la clôture de la transaction, afin de régler les dettes envers des tiers, ainsi que l'émission de 141,6 M\$ en billets échangeables obligatoires (les « billets échangeables ») de Yellow Média inc.

L'acquisition de Canpages permet au Fonds de se positionner de manière à mieux faire face à la concurrence dans le monde du numérique, tout en lui permettant de développer sa force de vente, sa capacité liée aux activités en ligne et son offre de produits aux annonceurs.

Le Fonds a comptabilisé l'acquisition selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'achat a été réparti entre les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur.

L'entreprise acquise fait partie du secteur Annuaire.

La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge a été répartie comme suit :

Actifs et passifs à court terme	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 912 \$
Débiteurs	2 523
Charges payées d'avance	65
Créditeurs et charges à payer	(29 384)
Produits reportés	(40 407)
Immobilisations corporelles	1 328
Actifs incorporels	
Marques de commerce	40 000
Relations-clients	55 000
Contrats conclus avec des clients	42 500
Entente de non-concurrence et logos	1 670
Logiciels	3 500
Actifs nets identifiables acquis	80 707
Écart d'acquisition (dont une tranche de 62,9 M\$ est déductible aux fins de l'impôt)	145 702
<b>Prix d'achat</b>	<b>226 409 \$</b>

**Contrepartie :**

Encaisse	84 847 \$
Billets échangeables (note 7)	141 562
<b>Total</b>	<b>226 409 \$</b>

Au cours du troisième trimestre de 2010, le Fonds a mené à bien les acquisitions suivantes :

Le 9 juillet 2010, Trader a fait l'acquisition de la totalité des actifs de Canadian Driver Communications Inc. (« Canadian Driver »). Canadian Driver est l'exploitant de CanadianDriver.com, un magazine automobile en ligne primé qui présente plus de 11 000 articles sur des automobiles, dont des analyses de nouvelles voitures, des comptes rendus sur des essais de conduite et des nouvelles concernant le monde de l'automobile de même que d'autres sujets connexes. Cette acquisition permettra au Fonds de fournir aux Canadiens une ressource utile pour trouver des renseignements sur leurs achats automobiles. Le Fonds pourra également accroître son contenu et élargir son public, de même que fournir de nouvelles occasions de publicité à ses annonceurs nationaux.

L'entreprise acquise fait partie du secteur Médias verticaux.

Le 21 septembre 2010, le Fonds a acquis une participation de 60 % dans Enquiro. Enquiro est un chef de file dans le secteur des solutions de moteurs de recherche. La part des actionnaires sans contrôle dans Enquiro a été évaluée au montant correspondant à la quote-part de la juste valeur de l'actif net identifiable d'Enquiro revenant aux actionnaires sans contrôle.

L'entreprise acquise fait partie du secteur Annuaire.

Le Fonds a comptabilisé l'acquisition selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'achat a été réparti entre les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables pris en charge en fonction de leur juste valeur. La répartition du prix d'achat est encore provisoire et pourrait être modifiée lorsque l'évaluation définitive des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge aura été menée à terme.

La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge a été répartie comme suit :

<b>Actifs et passifs à court terme</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	459 \$
Débiteurs	797
Charges payées d'avance	83
Créditeurs et charges à payer	(957)
Immobilisations corporelles	113
<b>Actifs incorporels</b>	
Marques de commerce	4 350
Relations-clients	548
Contrats conclus avec des clients	170
Entente de non-concurrence et logos	2 350
Impôts futurs	(1 110)
Part des actionnaires sans contrôle	(1 541)
Actifs nets identifiables acquis	5 262
Écart d'acquisition	3 952
Prix d'achat	9 214 \$
<b>Contrepartie :</b>	
Encaisse	7 714 \$
Contrepartie reportée	1 500
Total	9 214 \$

### 3. Cession d'une filiale

Le 29 mars 2010, le Fonds a conclu une entente définitive avec HM Capital en vertu de laquelle le Fonds échangerait sa participation dans YPG Directories, LLC contre une participation minoritaire de 35 % dans une nouvelle entité qui serait issue du regroupement de YPG Directories, LLC et de Ziplocal, LP. À la date de l'acquisition, la juste valeur de la participation minoritaire du Fonds correspondait à 75,2 M\$.

La transaction a été conclue le 15 avril 2010. La valeur comptable des actifs et des passifs cédés le 15 avril 2010 était de 68,7 M\$. Une perte cumulative non réalisée à la conversion des établissements étrangers autonomes de 1,2 M\$, relativement à cette transaction, a été réalisée et portée aux résultats. De plus, le Fonds a engagé des coûts directs additionnels de 3 M\$ relatifs à la cession, lesquels se traduisent par un gain de 2,3 M\$ comptabilisé dans l'état consolidé intermédiaire des résultats.

Voici un résumé de la valeur comptable des actifs et des passifs cédés :

Actifs à court terme <sup>1</sup>	7 789 \$
Immobilisations corporelles	285
Actifs incorporels	18 634
Écart d'acquisition	41 767
Impôts futurs	6 314
Passif à court terme	(6 047)
Total	68 742 \$

<sup>1</sup> Comprend un montant en espèces de 0,2 M\$.

## 4. Placements comptabilisés à la valeur de consolidation

Le 5 janvier 2010, Trader a acquis une participation supplémentaire de 10 % dans Dealer.com, comme le décrit la note 2.

Le 9 mars 2010, YPG Co. a acquis une participation de 30 % dans 411 Local Search Corp. En relation avec cette transaction, YPG Co. a également fait l'acquisition de la marque 411.ca, qui est comprise dans les marques de commerce. L'acquisition a été financée à même la trésorerie et a été comptabilisée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Par suite de la transaction dont il est question à la note 3, le Fonds a reçu une participation minoritaire de 35 % dans une nouvelle entité issue du regroupement de YPG Directories, LLC et de Ziplocal, LP.

Le 21 septembre 2010, Trader a acquis une participation de 30 % dans Bignition Services Inc. (« Bignition »). Bignition est un réseau sur l'état des stocks des concessionnaires conçu pour les concessionnaires franchisés. Bignition permet aux concessionnaires d'acheter, de vendre et d'échanger des véhicules entre eux grâce à un réseau sur l'état des stocks des concessionnaires en temps réel. Le financement de l'acquisition a été effectué au moyen des fonds en caisse.

L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part de la valeur comptable nette sous-jacente de l'actif net des placements comptabilisés à la valeur de consolidation revenant au Fonds à la date d'acquisition, qui s'élevait à 77 M\$, a été réparti entre les actifs nets identifiables acquis selon leur juste valeur. Ainsi, les écarts ont provisoirement été attribués aux actifs incorporels (principalement constitués des marques de commerce, des sites Web et des logiciels, des accords de non-concurrence, des contrats conclus avec les clients et des relations-clients) au montant de 53,7 M\$ et seront amortis sur leur durée de vie utile prévue et sur les passifs d'impôts futurs de 21,2 M\$. Le solde de l'écart entre le coût d'acquisition et la valeur attribuée, établi à 44,5 M\$, est semblable à un écart d'acquisition (comptabilisé à la valeur de consolidation) et n'est pas amorti. L'écart attribué entre les coûts d'acquisition et les valeurs comptables nettes sous-jacentes est provisoire et pourrait changer une fois l'évaluation finale terminée.

## 5. Régimes d'avantages sociaux des employés

Le coût net des régimes d'avantages sociaux pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010 s'établissait à 4,2 M\$ (5 M\$ en 2009) et à 15,1 M\$ (14 M\$ en 2009) pour ce qui est des prestations de retraite. Le coût des autres avantages s'est élevé à 0,7 M\$ (0,6 M\$ en 2009) et à 2,1 M\$ (1,7 M\$ en 2009) pour les périodes correspondantes.

En raison de la nouvelle réglementation concernant les régimes d'avantages sociaux entrée en vigueur en 2009, le Fonds devra verser des cotisations annuelles au régime de retraite de YPG d'un montant correspondant aux cotisations au titre des services rendus d'environ 10 M\$ à la composante à prestations déterminées du régime. Les sommes versées au titre des prestations de retraite se sont élevées à 2,6 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010 (néant en 2009) et à 7,4 M\$ pour la période de neuf mois terminée à la même date (néant en 2009).

## 6. Dette à long terme

	30 septembre 2010			
	Montant en capital	Ajustement de juste valeur de l'élément couvert	Frais de financement reportés	Total
Billets à moyen terme	1 688 586 \$	11 859 \$	(14 726) \$	1 685 719 \$
Facilités de crédit	100 000	-	-	100 000
Papier commercial	410 000	-	-	410 000
Effet à payer	12 869	-	-	12 869
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	7 200	-	-	7 200
	2 218 655	11 859	(14 726)	2 215 788
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	2 814	-	-	2 814
	<b>2 215 841 \$</b>	<b>11 859 \$</b>	<b>(14 726) \$</b>	<b>2 212 974 \$</b>

	31 décembre 2009			
	Montant en capital	Ajustement de juste valeur de l'élément couvert	Frais de financement reportés	Total
Billets à moyen terme	2 053 345 \$	10 703 \$	(19 101) \$	2 044 947 \$
Facilités de crédit	100 000	-	-	100 000
Papier commercial	74 000	-	-	74 000
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	9 027	-	-	9 027
	2 236 372	10 703	(19 101)	2 227 974
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	2 254	-	-	2 254
	2 234 118 \$	10 703 \$	(19 101) \$	2 225 720 \$

### Facilités de crédit

Le 19 février 2010, le Fonds a augmenté ses sources de liquidités en modifiant et en prorogeant sa facilité principale, laquelle est passée de 700 M\$ à 1 G\$. À la suite de la modification, la facilité principale vient dorénavant à échéance le 18 février 2013.

### Billets à moyen terme

Au cours des neuf premiers mois de 2010, Yellow Média inc. a racheté, aux fins d'annulation, des billets à moyen terme de série 3 d'un montant de 56 M\$, des billets à moyen terme de série 4 d'un montant de 79,3 M\$ et des billets à moyen terme de série 5 d'un montant de 79,4 M\$, pour une contrepartie en espèces totale de 200,1 M\$. Un gain de 14,8 M\$ a été constaté à titre de frais financiers dans le résultat net.

Yellow Média inc. a racheté la totalité des billets à moyen terme de série 6 à 4,65 % en circulation d'un montant de 150 M\$ qui venaient à échéance le 28 février 2011. Yellow Média inc. a financé l'achat au moyen de prélèvements effectués dans le cadre de son programme de papier commercial. Yellow Média inc. a racheté les billets à moyen terme de série 6 au prix de rachat de 1 041,681 \$ par tranche de 1 000 \$ du montant en capital, conformément aux modalités des billets de série 6 et aux dispositions de l'acte de fiducie daté du 21 avril 2004 pour une contrepartie en espèces totale de 156,3 M\$. Une perte de 5,2 M\$ a été constatée à titre de frais financiers dans le résultat net.

Au 30 septembre 2010, le Fonds respectait toutes ses clauses restrictives.

### Swaps de taux d'intérêt

En février 2010, le Fonds a conclu deux swaps de taux d'intérêt totalisant 125 M\$ afin de couvrir les billets à moyen terme de série 8. Le Fonds reçoit des intérêts au taux de 6,85 % sur ces swaps et paie un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur trois mois majoré d'un écart de 4,3 %. Les swaps viennent à échéance le 3 décembre 2013, en même temps que la dette sous-jacente.

Au 30 septembre 2010, ces swaps de taux d'intérêt respectaient les critères de la comptabilité de couverture.

## 7. Instruments échangeables et convertibles

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Montant en capital	341 562 \$	86 549 \$
Composante capitaux propres	(10 139)	(3 618)
Accroissement de valeur	254	2 362
Frais de financement reportés	(12 071)	(1 407)
	319 606 \$	83 886 \$

Le 2 août 2010, le solde restant de 86,5 M\$ en débentures échangeables a été racheté par Yellow Média inc. pour une contrepartie en espèces totale de 86,5 M\$, excluant les intérêts courus. La valeur comptable des débentures échangeables était de 84,8 M\$. Une perte de 1,7 M\$ a été constatée à titre de frais financiers dans le résultat net des frais financiers. Le solde restant de l'option de conversion liée à l'acquisition, chiffré à 3,6 M\$, a été crédité au surplus d'apport.

Dans le cadre de l'acquisition de Canpages, Yellow Média inc. a émis des billets obligatoirement échangeables (les « billets échangeables ») pour un montant en capital de 141,6 M\$. Les billets échangeables portent intérêt, payable trimestriellement à un taux initial de 5 % sous réserve des dispositions d'indexation du taux au fil du temps, et viennent à échéance le 31 décembre 2014. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les billets échangeables pourront, au gré du porteur, être échangés contre des parts du Fonds ou de l'entité qui lui succédera à la suite de la conversion du Fonds en société. Chaque trimestre, les porteurs auront le droit d'échanger 25 % du montant en capital des billets échangeables, ce qui représente un maximum de 35,4 M\$. De plus, Yellow Média inc. pourra, à son gré et en tout temps, racheter les billets échangeables en totalité ou en partie, à un prix égal à leur montant en capital plus les intérêts courus. Le 31 décembre 2014, tous les billets échangeables restants seront automatiquement échangés contre des parts du Fonds ou contre des titres nouvellement négociés. Le nombre de parts ou de titres nouvellement négociés de la société qui succédera au Fonds que le porteur recevra en échange de chaque billet échangeable sera calculé en divisant le montant en capital des billets échangeables à échanger par un montant correspondant à 95 % du cours du marché des parts ou des titres nouvellement négociés.

Le 8 juillet 2010, Yellow Média inc. a émis des débentures subordonnées non garanties convertibles pour un montant en capital de 200 M\$ (les « débentures convertibles »). Les débentures convertibles portent intérêt à un taux de 6,25 % payable semestriellement et viennent à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2017. Les débentures convertibles peuvent être échangées en tout temps, au gré du porteur, contre des parts du Fonds au prix d'échange de 8 \$ la part. À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013, et avant le 1<sup>er</sup> octobre 2015, les débentures convertibles pourront être rachetées en totalité ou en partie de temps à autre au gré de Yellow Média inc. à un prix égal à leur capital majoré des intérêts courus et non versés, pourvu que le cours du marché des parts précédant la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix d'échange. À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015, les débentures convertibles pourront être rachetées en totalité ou en partie de temps à autre au gré de Yellow Média inc. à un prix égal à leur capital majoré des intérêts courus. Le Fonds peut également, à son gré et sous réserve de certaines conditions, choisir de s'acquitter de son obligation de rembourser en totalité ou en partie le capital et les intérêts des débentures convertibles qui doivent être rachetées ou remboursées à l'échéance, par l'émission de parts du Fonds. Le nombre de parts qu'un porteur recevra en échange de chaque débenture convertible sera calculé en divisant le montant en capital des débentures qui ne sont pas rachetées ni remboursées à l'échéance par un montant correspondant à 95 % du cours de marché des parts.

L'option de conversion était évaluée à 10,1 M\$ à la date de l'émission et est comprise dans l'avoir des porteurs de parts. La composante passif est augmentée de sorte que le passif à l'échéance sera égal au produit brut moins les conversions.

## 8. Actions privilégiées

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Actions de séries 1 et 2 émises	459 783 \$	481 408 \$
Composante dérivé	1 028	1 161
Frais de financement reportés	(7 877)	(9 792)
	452 934 \$	472 777 \$

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le Fonds a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») quant à son avis d'intention d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de ses actions privilégiées de premier rang par l'intermédiaire de la TSX, initialement du 11 juin 2009 au 10 juin 2010, et puis du 11 juin 2010 au 10 juin 2011 au plus tard, conformément aux règles et règlements applicables de la TSX.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le Fonds peut acheter aux fins d'annulation jusqu'à 1 174 691 et 720 000 de ses actions privilégiées de série 1 (les « actions de série 1 ») et de ses actions privilégiées de série 2 (les « actions de série 2 ») en circulation, respectivement. Au cours des neuf premiers mois de 2010, le Fonds a acheté aux fins d'annulation 604 748 actions de série 1 du Fonds pour une contrepartie en espèces totale de 15 M\$, y compris les frais de courtage, à un prix moyen de 24,76 \$ par action de série 1, et 260 250 actions de série 2 du Fonds pour une contrepartie en espèces totale de 5,2 M\$, y compris les frais de courtage, à un prix moyen de 20,17 \$ par action de série 2. La valeur comptable des actions de série 1 et de série 2 était de 14,9 M\$ et de 6,4 M\$, respectivement. Un gain de 1,1 M\$, a été comptabilisée dans le résultat net des frais financiers.

## 9. Capitaux propres attribuables à la part des actionnaires sans contrôle

	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Actions privilégiées émises, déduction faite des frais d'émission et des impôts sur les bénéfices	333 880 \$	324 130 \$
Part des actionnaires sans contrôle liée à Dealer.com	57 363	-
Part des actionnaires sans contrôle liée à Enquiro	1 528	-
	<b>392 771 \$</b>	<b>324 130 \$</b>

Le 9 février 2010, dans le cadre de l'acquisition de Red Flag Deals, Yellow Média inc. a émis 1 300 000 actions de série 7, au prix de 7,50 \$ l'action de série 7, à titre de paiement aux vendeurs pour l'acquisition au moyen d'un placement privé. Les porteurs d'actions de série 7 ont droit à des dividendes en espèces privilégiés cumulatifs fixes, lorsque le conseil d'administration de Yellow Média inc. juge la situation et le moment appropriés, d'un montant correspondant à 0,375 \$ par action de série 7 par année pour un rendement annuel de 5 %, les dividendes étant payables trimestriellement le troisième jour ouvrable avant la fin de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Les actions de série 7 sont échangeables contre des parts du Fonds, ou de l'entité qui lui succédera à la suite de la conversion du Fonds en société, selon un ratio de une action privilégiée pour une part ou un titre nouvellement négociable. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, 300 000 actions de série 7, pourront être échangées, sous réserve de certaines dispositions de temps et de performance (voir la note 2).

## 10. Avoir des porteurs de parts

	30 septembre 2010	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2009	513 044 685	6 062 039 \$
Parts émises	3 104	12
Solde au 30 septembre 2010 <sup>1, 2</sup>	<b>513 047 789</b>	<b>6 062 051 \$</b>

  

	30 septembre 2009	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2008	518 301 059	6 144 416 \$
Parts émises	3 021	12
Rachat de parts	(267 300)	(3 169)
Solde au 30 septembre 2009 <sup>1, 2</sup>	<b>518 036 780</b>	<b>6 141 259 \$</b>

<sup>1</sup> Ne comprend aucune part échangeable de YPG LP émise à titre de contrepartie partielle de l'acquisition de Trader Media Corp. (« TMC ») (8 715 000 parts en 2009). Ces parts sont incluses dans l'avoir des porteurs de parts puisqu'elles respectent les critères de l'abrégié CPN-151 du Comité sur les problèmes nouveaux, *Titres échangeables émis par des filiales de fiducies de revenu*.

<sup>2</sup> Comprend 11 391 605 parts restreintes (8 151 641 parts en 2009) émises en vertu du régime de parts restreintes.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, le Fonds a racheté 267 300 parts aux fins d'annulation pour une contrepartie en espèces totale de 1,9 M\$, y compris les frais de courtage. Ces parts ont été rachetées au prix moyen de 7,20 \$ la part. La valeur comptable moyenne de ces parts s'établissait à 11,86 \$ la part. L'écart entre le prix d'achat et la valeur comptable des parts, chiffré à 1,2 M\$, a été crédité au surplus d'apport. Il n'y a eu aucune transaction de ce type au cours des neuf premiers mois de 2010.

### Exercice des options

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2010, les détenteurs d'options n'ont exercé aucune option (1 234 options en 2009) à un prix d'exercice de 3,92 \$ l'option pour une contrepartie en espèces de néant (5 000 \$ en 2009). Ces options ont été exercées et échangées contre aucune action de Yellow Média inc. (1 234 en 2009), lesquelles ont été automatiquement échangées contre néant part (1 234 en 2009) du Fonds, conformément à la convention de liquidité pour les détenteurs d'options, d'une valeur moyenne attribuée d'environ 3,92 \$ l'action (3,92 \$ en 2009) et qui, à leur tour, ont été échangées contre des parts de YPG LP.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, les détenteurs d'options ont exercé 3 104 options (3 021 en 2009) à un prix d'exercice de 3,92 \$ l'option pour une contrepartie en espèces de 12 000 \$ (12 000 \$ en 2009). Ces options ont été exercées et échangées contre 3 104 actions de Yellow Média inc. (3 021 en 2009), lesquelles ont été automatiquement échangées contre 3 104 parts (3 021 en 2009) du Fonds, conformément à la convention de liquidité pour les détenteurs d'options, d'une valeur moyenne attribuée d'environ 3,92 \$ l'action (3,92 \$ en 2009) et qui, à leur tour, ont été échangées contre des parts de YPG LP.

## Résultat par part

Le tableau suivant rapproche le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux propriétaires du Fonds et le nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base par part et le nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part :

	Pour les trimestres terminés les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009 <sup>1</sup>	2010	2009 <sup>1</sup>
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base par part	501 815 664	510 030 789	503 333 857	511 994 035
Effet dilutif des options	380 882	-	382 428	390 577
Effet dilutif des parts restreintes <sup>2</sup>	11 232 798	-	9 702 486	2 525 627
Effet dilutif des billets échangeables	26 897 522	-	12 240 929	-
Effet dilutif des actions privilégiées de série 1	55 301 910	-	52 767 368	-
Effet dilutif des actions privilégiées de série 2	33 986 663	-	32 352 733	-
Effet dilutif des débiteures échangeables	-	-	11 787 336	-
Effet dilutif des débiteures convertibles	35 224 196	-	11 870 425	-
Effet dilutif des actions privilégiées de série 7	1 300 000	-	1 114 964	-
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part	666 139 635	510 030 789	635 552 526	514 910 239

<sup>1</sup> Les parts échangeables de YPG LP émises à titre de contrepartie partielle de l'acquisition de TMC décrites ci-dessus sont comprises dans le nombre de parts entrant dans le calcul du résultat de base et dilué par part pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009.

<sup>2</sup> Assujetties à des conditions particulières liées au versement de dividendes.

	Pour les trimestres terminés les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux propriétaires du Fonds	72 956 \$	(168 792) \$	271 525 \$	79 648 \$
Incidence de la conversion présumée des billets échangeables, déduction faite de l'impôt applicable	1 262	-	1 450	-
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 1, déduction faite de l'impôt applicable	3 651	-	10 959	-
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 2, déduction faite de l'impôt applicable	2 193	-	6 730	-
Incidence de la conversion présumée des débiteures échangeables, déduction faite de l'impôt applicable	-	-	3 874	-
Incidence de la conversion présumée des débiteures convertibles déduction faite de l'impôt applicable	2 392	-	2 392	-
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 7, déduction faite de l'impôt applicable	132	-	339	-
Bénéfice net ajusté au titre de l'effet dilutif	82 586 \$	(168 792) \$	297 269 \$	79 648 \$

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010, le calcul du bénéfice dilué par part ne tenait pas compte de l'effet dilutif potentiel des débiteures échangeables, puisqu'elles ont eu un effet antidilutif.

## 11. Régimes de rémunération à base d'actions

Les régimes de rémunération à base d'actions du Fonds comprennent un régime de parts restreintes ainsi qu'un régime d'options sur actions.

### Régime de parts restreintes

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, 3 840 009 parts restreintes ont été attribuées (2 477 233 en 2009) pour un montant de 20,7 M\$ (15,3 M\$ en 2009), à un cours de marché moyen de 5,39 \$ (6,19 \$ en 2009). À condition que la conversion du Fonds en société ait lieu au plus tard le 3 janvier 2011, les droits sur la moitié de ces parts restreintes deviendront acquis en fonction du temps, et les droits de l'autre moitié deviendront acquis en fonction de l'atteinte de cibles fixées par le conseil des fiduciaires. À l'exception des parts attribuées en 2010 et des parts restreintes attribuées à des administrateurs, le nombre de parts restreintes dont les droits sont acquis pourrait atteindre jusqu'à deux fois et demie le nombre actuel de parts restreintes attribuées si le rendement réel atteignait le niveau maximal déterminé dans les objectifs. Par conséquent, un montant de 17,6 M\$ (24,1 M\$ en 2009) a servi à l'acquisition de 2 689 203 parts restreintes (3 849 791 en 2009) du Fonds sur le marché libre de la Bourse de Toronto. En outre, un montant de 5,5 M\$ (4 M\$ en 2009) a été réinvesti dans l'acquisition de 927 939 parts restreintes (704 581 en 2009) à même le produit des distributions sur les parts restreintes détenues en mains tierces. Ces parts comprennent les 246 277 parts restreintes (355 529 en 2009) représentant la tranche qui prévoit un versement pouvant aller jusqu'à 250 %.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux attributions :

	30 septembre 2010
	Nombre de parts restreintes
	Attributions de 2008 à 2010
En cours au début	4 558 668
Attribuées	3 840 009
Droits acquis	(572 974)
Annulées	(1 139 604)
Distributions en espèces réinvesties	681 662
<b>En cours à la fin</b>	<b>7 367 761</b>
	30 septembre 2009
	Nombre de parts restreintes
	Attributions de 2007 à 2009
En cours au début	2 221 443
Attribuées	2 477 233
Droits acquis	(508 082)
Annulées	(293 419)
Distributions en espèces réinvesties	349 052
En cours à la fin	4 246 227

Au 30 septembre 2010, 1 094 842 parts restreintes n'avaient pas été attribuées à un salarié en particulier (275 348 en 2009) et 2 929 002 parts restreintes (3 630 066 en 2009) représentaient la tranche qui prévoit un versement pouvant aller jusqu'à 250 %. Une charge de 0,9 M\$ et des économies de 0,7 M\$ ont été comptabilisées dans l'état consolidé intermédiaire des résultats pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, comparativement à une charge de 2,5 M\$ et à des économies de 1 M\$ pour les périodes correspondantes en 2009.

## Options sur actions

### YPG LP

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime d'options sur actions :

	30 septembre 2010	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début	383 986	3,92 \$
Exercées	(3 104)	3,92
<b>En cours à la fin</b>	<b>380 882</b>	<b>3,92 \$</b>
<b>Pouvant être exercées à la fin</b>	<b>380 882</b>	<b>3,92 \$</b>

  

	30 septembre 2009	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début	394 912	3,92 \$
Exercées	(3 021)	3,92
En cours à la fin	391 891	3,92 \$
Pouvant être exercées à la fin	391 891	3,92 \$

Aucune option n'a été attribuée à des salariés ni à des non-salariés depuis la création du Fonds.

## 12. Frais financiers, montant net

Les principales composantes des frais financiers du Fonds s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres terminés les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Intérêts sur la dette à long terme, les instruments échangeables et convertibles	34 107 \$	36 900 \$	95 603 \$	102 169 \$
Commission d'engagement et autres frais financiers, montant net	1 782	866	5 184	2 533
(Crédits) autres charges lié(e)s aux instruments financiers dérivés	(1 786)	(1 312)	(346)	1 827
Gain au rachat d'actions privilégiées de séries 1 et 2, de débetures échangeables et de billets à moyen terme, montant net	(3 804)	(30 285)	(8 921)	(30 506)
Amortissement et radiation des frais de financement reportés	2 523	3 301	6 669	7 220
Accroissement de valeur lié aux instruments échangeables et convertibles et aux actions privilégiées	217	608	612	1 790
Perte de change	1 111	1 050	532	1 052
	<b>34 150 \$</b>	<b>11 128 \$</b>	<b>99 333 \$</b>	<b>86 085 \$</b>

### 13. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

Renseignements supplémentaires :

	Pour les trimestres terminés les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Intérêts payés	39 022 \$	42 034 \$	110 422 \$	113 290 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées de séries 1 et 2	5 294 \$	5 592 \$	16 046 \$	16 967 \$
Émission d'actions de série 7 en guise de contrepartie partielle d'une acquisition d'entreprise	- \$	- \$	9 750 \$	- \$
Émission de billets échangeables en guise de contrepartie partielle d'une acquisition d'entreprise	- \$	- \$	141 562 \$	- \$
Échange d'une participation du Fonds dans une filiale contre une participation dans un placement comptabilisé à la valeur de consolidation (note 4)	- \$	- \$	75 248 \$	- \$
Impôts sur les bénéfices et sur le capital payés	7 412 \$	3 412 \$	21 112 \$	6 513 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-acquisition	- \$	459 \$	- \$	631 \$
Ajouts aux immobilisations corporelles inclus dans les créditeurs et charges à payer	5 046 \$	4 564 \$	5 046 \$	4 564 \$

### 14. Frais de restructuration et charges spéciales

Dans le cadre des acquisitions décrites à la note 2, le Fonds a comptabilisé des coûts de 2 M\$ et de 25,6 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, respectivement. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, une provision de 10,1 M\$ au titre des frais de restructuration et des charges spéciales est comprise dans ces coûts. Le Fonds a adopté des plans officiels visant à intégrer et à restructurer les entreprises acquises. Par conséquent, le Fonds a constitué des provisions à l'égard de la cessation d'emploi prévue de certains employés des entreprises acquises qui exerçaient des fonctions déjà remplies au sein de sa structure actuelle ainsi qu'à l'égard d'autres mesures de restructuration des activités des entreprises acquises.

Le Fonds a également comptabilisé des frais de restructuration et des charges spéciales supplémentaires de 26,4 M\$ liés à une réorganisation interne et à une réduction de l'effectif. Les autres charges spéciales comprennent principalement des coûts liés à la résiliation de certains engagements contractuels.

Le tableau suivant présente les provisions liées aux activités de restructuration et aux charges spéciales :

	Frais de restructuration	Autres charges spéciales	Total
Solde au 31 décembre 2009	16 051 \$	24 811 \$	40 862 \$
Provision liée à l'acquisition de Canpages	7 607	2 501	10 108
Provision liée aux initiatives pour 2010	22 888	3 554	26 442
Fonds utilisés en 2010 :			
Encaisse	(25 642)	(12 911)	(38 553)
<b>Solde au 30 septembre 2010</b>	<b>20 904 \$</b>	<b>17 955 \$</b>	<b>38 859 \$</b>

## 15. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le cumul des autres éléments du résultat étendu se compose des éléments suivants :

	30 septembre 2010
Gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts <sup>1</sup>	1 060 \$
Gains non réalisés à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	1 410
Perte non réalisée sur le placement disponible à la vente	161
<b>Solde au 30 septembre 2010</b>	<b>2 631 \$</b>
	30 septembre 2009
Perte nette sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfiques <sup>1</sup>	(947) \$
Gains non réalisés à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes et des placements étrangers	(1 683)
Gain non réalisé sur le placement disponible à la vente	241
<b>Solde au 30 septembre 2009</b>	<b>(2 389) \$</b>

<sup>1</sup> Le gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de périodes antérieures sera transféré au bénéfice net sur la durée de la dette sous-jacente, laquelle arrivera à échéance en mai 2011, en février 2016 et en février 2036.

## 16. Information sectorielle

Les secteurs isolables du Fonds sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des produits différents. La direction a établi que le Fonds exerce ses activités dans deux secteurs isolables : Annuaire et Médias verticaux. Le secteur Annuaire exerce des activités liées aux annuaires imprimés et en ligne ainsi qu'aux guides spécialisés. Le secteur Médias verticaux exerce des activités liées à des publications imprimées et à des sites Web segmentés par sujet ou par domaine d'intérêt. Les conventions comptables des secteurs sont les mêmes que celles utilisées dans les états financiers consolidés. Le Fonds ou le responsable principal de l'exploitation analyse le rendement de ses secteurs d'exploitation en fonction de leur bénéfice d'exploitation, lequel n'est pas une mesure du rendement reconnue par les PCGR. Cependant, la direction utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses secteurs isolables.

Les tableaux suivants présentent un résumé des principales données financières par secteur :

	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	348 946 \$	79 624 \$	428 570 \$
Charges d'exploitation	146 014	56 598	202 612
Coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque	4 441	-	4 441
Bénéfice d'exploitation avant amortissement, coûts liés aux acquisitions et frais de restructuration et charges spéciales	198 491	23 026	221 517
Amortissement	47 623	22 516	70 139
Coûts liés aux acquisitions	1 960	78	2 038
Frais de restructuration et charges spéciales	15 845	1 620	17 465
Bénéfice (perte) d'exploitation	133 063 \$	(1 188) \$	131 875 \$

  

	Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	1 024 665 \$	232 418 \$	1 257 083 \$
Charges d'exploitation	418 509	164 943	583 452
Coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque	16 042	-	16 042
Bénéfice d'exploitation avant amortissement, coûts liés aux acquisitions et frais de restructuration et charges spéciales	590 114	67 475	657 589
Amortissement	102 218	66 729	168 947
Coûts liés aux acquisitions	25 509	78	25 587
Frais de restructuration et charges spéciales	24 822	1 620	26 442
Bénéfice (perte) d'exploitation	437 565 \$	(952) \$	436 613 \$

  

	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	346 794 \$	61 524 \$	408 318 \$
Charges d'exploitation	138 662	43 447	182 109
Bénéfice d'exploitation avant amortissement et perte de valeur de l'écart d'acquisition	208 132	18 077	226 209
Amortissement	24 690	10 592	35 282
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	-	315 000	315 000
Bénéfice (perte) d'exploitation	183 442 \$	(307 515) \$	(124 073) \$

  

	Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	1 046 653 \$	187 552 \$	1 234 205 \$
Charges d'exploitation	427 971	132 093	560 064
Bénéfice d'exploitation avant amortissement, perte de valeur de l'écart d'acquisition et frais de restructuration et charges spéciales	618 682	55 459	674 141
Amortissement	85 716	21 688	107 404
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	-	315 000	315 000
Restructuration et charges spéciales	15 161	5 423	20 584
Bénéfice (perte) d'exploitation	517 805 \$	(286 652) \$	231 153 \$

	30 septembre 2010		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Actifs incorporels	1 754 938 \$	416 527 \$	2 171 465 \$
Écart d'acquisition	5 789 529 \$	694 676 \$	6 484 205 \$
Total de l'actif	8 084 035 \$	1 220 529 \$	9 304 564 \$

  

	31 décembre 2009		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Actifs incorporels	1 681 391 \$	327 108 \$	2 008 499 \$
Écart d'acquisition	5 678 328 \$	664 252 \$	6 342 580 \$
Total de l'actif	7 799 723 \$	1 141 883 \$	8 941 606 \$

  

	Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009
<b>Acquisitions d'immobilisations corporelles<sup>1</sup></b>		
Annuaire	26 440 \$	21 858 \$
Médias verticaux	17 833 \$	9 366 \$
<b>Acquisitions d'actifs incorporels</b>		
Annuaire <sup>2</sup>	18 825 \$	246 \$
Médias verticaux	1 888 \$	-

<sup>1</sup> Ces montants représentent les dépenses globales liées aux acquisitions d'immobilisations corporelles, payées ou non. Les acquisitions comprennent les logiciels développés à l'interne, qui seront reclassés dans les actifs incorporels lorsqu'ils seront prêts à être utilisés.

<sup>2</sup> Excluant les impôts futurs de 1,7 M\$.

## 17. Incidence de nouvelles normes comptables n'ayant pas encore été mises en œuvre

### Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») prévoit que les PCGR du Canada utilisés par les sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes convergeront vers les IFRS au cours d'une période de transition qui se terminera le 1<sup>er</sup> janvier 2011, date d'entrée en vigueur des IFRS. Le 13 février 2008, le CNC a annoncé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS à compter de 2011. La date de basculement s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation. Par conséquent, le Fonds a élaboré un plan de basculement afin d'adopter ces nouvelles normes selon l'échéancier fixé pour ces nouvelles règles. Une équipe de mise en œuvre a été formée et des conseillers indépendants ont été embauchés afin de former nos employés. Le Fonds a terminé la phase de délimitation de l'étendue et de diagnostic et se trouve actuellement dans la phase de mise en œuvre et d'examen.

## 18. Événements postérieurs

### Conversion en société

Le 1<sup>er</sup> novembre 2010, le Fonds a annoncé que le Plan d'arrangement fourni pour la réorganisation de la structure de détention publique du Fonds de revenu Pages Jaunes en une société ouverte versant des dividendes a été mené à bien. La réorganisation a pris effet le jour même et depuis la société exerce ses activités sous le nom de Yellow Média inc.

Après la conclusion du Plan d'arrangement, la totalité des parts de la Fiducie ont été échangées pour des actions ordinaires de Yellow Média inc. et ce, à raison de une pour une.

Les parts du Fonds ont été radiées de la cote de la Bourse de Toronto. La négociation des actions ordinaires de Yellow Média inc. à la Bourse de Toronto a commencé le 1<sup>er</sup> novembre 2010 sous le symbole « YLO ».

### Facilité de crédit

Le 21 octobre 2010, un montant de 100 M\$ de la facilité privée a été remboursé intégralement et la facilité a été annulée.